

DECLARATION DE CONFORMITE A LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX MATERIAUX & OBJETS AU CONTACT DES DENREES ALIMENTAIRES

Je soussigné Monsieur : **Hervé DUQUET**

GILAC PROFESSIONNEL
751, rue de la Mode 01580 IZERNORE

Agissant en qualité de : **Responsable qualité**

Déclare que nos produits dont les références sont dans le tableau ci-dessous :

REFERENCE	DESIGNATION	REFERENCE	DESIGNATION
L005036	BAC 3 L HACCP VERT	G119511	BAC 12 L+ CV VERT HACCP
L005045	BAC 5 L HACCP VERT	G119611	BAC 15 L+ CV VERT HACCP
L005005	BAC 8 L HACCP VERT	G119711	BAC 25 L+ CV VERT HACCP
G155211	BAC PLAT 3L HACCP VERT	G119811	BAC 35 L+ CV VERT HACCP
G155611	BAC PLAT 5L HACCP VERT	G119911	BAC 55 L+ CV VERT HACCP
G155711	BAC PLAT 8L HACCP VERT	G179411	CAISSE PLEINE 15 L VERT
G180136	LOT 1 BAC 3L+CV+GRIL VER	G180211	CAISSE AJOUREE 27 L VERT
G180236	LOT 1 BAC 5L+CV+GRIL VER	G180311	CAISSE AJOUREE 37 L VERT
G180336	LOT 1 BAC 8L+CV+GRIL VER	G615611	SEAU CARRE 8L + CV VERT
G190136	LOT 1 BAC 3L+CV+GRIL HACCP VER	G615711	SEAU CARRE 12L + CV VERT
G190236	LOT 1 BAC 5L+CV+GRIL HACCP VER	G615811	SEAU CARRE 15L+ CV VERT
G190336	LOT 1 BAC 8L+CV+GRIL HACCP VER	G402011	CAILLEBOTIS 50X50 EP 2 VERT
G160711	BAC 8L PLAT TEMOIN VRT+CV	G160411	BAC RECT 12L+CV VRT IML TEMOIN

ont été réalisés avec de la matière POLYETHYLENE HAUTE DENSITE référence F403405
et du colorant VERT référence F470033

Ils sont conformes aux exigences de la réglementation en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires, à savoir :

- le règlement européen 1935/2004 du 27/10/2004
- le règlement européen 2023/2006 du 22/12/2006 modifié, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
- Décret n° 2007-766 du 10 mai 2007 portant application du code de la consommation en ce qui concerne les matériaux et les objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires (J.O. du 11 mai 2007) modifié par le Décret n° 2008-1469 du 30 décembre 2008 (J.O 31 décembre 2008, texte 74 sur 272)
- le règlement européen n°10/2011 du 14/01/2011 avec les mises à jour, concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires, abrogeant la directive européenne 2002/72 du 06/08/02.

Nos produits référencés ci-dessus, dans les conditions normales et prévisibles d'emploi n'entraînant aucune modification inacceptable de la composition ou une altération des caractères organoleptiques de la denrée alimentaire, sont aptes au contact de tous les types d'aliments.

En toute hypothèse :

- La conformité s'entend sous réserve du respect des conditions de stockage, de manutention et d'utilisation de nos produits, telles que prévues par les usages ou les codes professionnels.
- En cas de changement du produit emballé, de sa composition ou de sa destination, ainsi que dans le cas de modification des conditions d'utilisation de nos produits, la personne destinataire de la présente déclaration doit s'assurer de la compatibilité contenant/contenu dont il assume alors la responsabilité.

Cette déclaration de conformité a été établie sur la base des

- Déclarations des fournisseurs de matières premières (composant le matériau objet de la déclaration)
- Analyses de migrations globales

Simulants	Temps en h	Température en °C	Limite en mg/dm ²
B	2	100	10
A	2	100	10
D2	1	121	10

- Analyses des migrations des substances soumises à la limitation

Noms	Identification CAS - EINECS - PM	Simulant	Temps jours	Température °C	Limite mg/kg
Phtalates	6 références	B	10	60	Fct des phtalates
Amines aromatiques primaires		B	10	60	0.01
Métaux	Ba, Co Cu Fe Li Mn Zn	B	10	60	Fct des métaux
	n° 740	B	10	60	3

Cette déclaration est validée pour une durée de 3 ans. Elle devra être renouvelée dans tous les cas où la conformité à ce qui précède n'est plus assurée et en cas de changement de la réglementation.

Cette déclaration est établie en application de l'article 16 du règlement 1935/2004 et de l'article 8 du décret du 8 juillet 1992, modifié par le décret du 10 mai 2007.

Fait à IZERNORE, le 06 Mars 2017,



Cachet de la société :

GILAC PROFESSIONNEL SAS
751, rue de la Mode
C.S. 70065
01580 IZERNORE
Tél. 04 74 73 22 00 - gilac@gilac.com
Siren 797458007 - T.V.A. FR80797458007